

*Les subsides*

moyens ou faibles est comparativement modeste. Il nous faut au contraire une stratégie nationale qui favoriserait la répartition équitable des fonds. Évidemment, nous voulons que la stratégie nationale accorde la priorité avant tout aux besoins des gens, qu'elle soit ensuite générale et enfin, qu'elle veuille à satisfaire les besoins de l'ensemble des Canadiens.

Je voudrais également dire quelques mots au sujet des coopératives. Le logement coopératif est une bonne idée généralement parlant et c'est assurément le cas si ma circonscription de Broadview—Greenwood en est un exemple. Nous y avons d'excellentes coopératives, la Coopérative Bain, la Coopérative Riverdale, la Coopérative Innstead, qui sont parmi les meilleures à Toronto, si ce n'est au Canada et dans le monde. Malheureusement, le gouvernement ne comprend pas très bien le principe des coopératives et ses ministériels le condamnent souvent; voilà pourquoi nous perdons à tous les coups.

On nous dit que les coopératives logent beaucoup de gens qui ne devraient pas pouvoir y vivre du fait qu'ils gagnent des revenus suffisants. Toutefois, il faut que les coopératives puissent accepter des gens dans cette tranche de revenus, si elles veulent pouvoir payer les frais d'entretien des logements, car elles ne bénéficient pas de subventions suffisantes pour louer à des gens qui n'ont pas les moyens de payer les prix exigés sur le marché. Certaines coopératives dans ma circonscription accepteraient volontiers d'accroître la proportion de locataires subventionnés et pensent qu'elles pourraient les intégrer dans leur collectivité, mais elles ne peuvent pas le faire en raison de l'insuffisance des subventions. Si seulement 15 p. 100 des logements étaient subventionnés, la plupart des gens qui aménageraient seraient des personnes à revenus moyen ou supérieur. La Coopérative Riverdale subventionne près de 50 p. 100 des logements. Elle ferait volontiers davantage si elle avait l'argent voulu. Cependant, elle a dû mettre un point final à sa liste d'attente en ce qui a trait aux logements subventionnés, il y a un an et demi. Elle avait atteint ses limites. La liste d'attente était fort longue. Certaines personnes attendent depuis quatre ans d'obtenir un logement subventionné dans une coopérative. Quand ces logements se libèrent, on ne peut les offrir aux gens qui en ont le plus besoin, car les subventions ont disparu.

À Toronto, il y a également un problème en ce qui a trait aux coopératives qui veulent procéder à des travaux de rénovation. Il y a là des logements qui, sans être totalement délabrés, ont besoin de travaux de rénovation assez importants. Or, ces derniers coûtent cher et les prix maximums des logements que la Société canadienne d'hypothèques et de logement permet, sont trop élevés. Afin d'acheter une maison et de procéder aux travaux de rénovation nécessaires, les coopératives dépassent les limites. Voilà donc des coopératives qui font de l'excellent travail, qui voudraient prendre de l'expansion, mais qui à cause des règles actuelles ne peuvent tout simplement pas le faire. Chose certaine, on devrait réexaminer les limites artificielles qui empêchent l'expansion de coopératives fort bien administrées.

La motion libérale dont nous sommes saisis démontre un certain intérêt pour cette question et de la bonne volonté. Cependant, je ne crois pas que la politique recommandée soit bien pensée. Je ne pense pas qu'on doive mettre l'accent simplement sur les gens dont les besoins essentiels ne sont pas respectés. Selon moi, les libéraux eux-mêmes ont une large

part de responsabilités dans le manque actuel de logements adéquats. La Société canadienne d'hypothèques et de logement n'a pas entrepris de réduire ses activités le 4 septembre 1984. Tout a commencé sous le gouvernement libéral. Les énormes disparités entre les sommes accordées aux nantis sous forme d'allègements fiscaux et les subventions directes offertes aux gens à revenus faible et moyen par le biais de programmes de logements sociaux, remontent à l'époque libérale. Les conservateurs n'ont rien inventé, même s'ils sont heureux de poursuivre dans cette voie et cachent le fait que les deniers publics vont servir à subventionner les riches. Ils en sont heureux. Ils aiment pouvoir dire qu'il faut consacrer de l'argent aux nécessiteux, car ils ont caché leurs subventions les plus généreuses sous forme d'exemptions fiscales. Les conservateurs sont pleinement satisfaits de cette situation, mais ils ne l'ont pas créée. Ce sont les libéraux qui l'ont fait.

Les libéraux sont autant à blâmer que les conservateurs pour avoir refusé d'élaborer une véritable stratégie nationale de l'habitation en vertu de laquelle le logement serait un droit et l'objectif premier serait de répondre aux besoins des gens. Le fait que plus d'un million de Canadiens ne soient pas bien logés ne remonte pas simplement aux dernières élections. Le gouvernement actuel n'est pas le seul à blâmer. C'est un problème qui a grossi avec le temps. On a négligé cette question pendant fort longtemps et les libéraux doivent accepter leur part de responsabilités.

Au lieu de la motion dont nous sommes saisis aujourd'hui, je préférerais de beaucoup l'approche prise par mon collègue de Spadina (M. Heap) qui a plaidé avec force en faveur d'une autre stratégie qui donnerait la priorité aux besoins des Canadiens et qui énoncerait comment répondre aux besoins du million et plus de Canadiens qui ne sont pas bien logés. Elle comporterait un programme de construction directe et la remise en état des logements qui ne répondent pas aux normes. Nous devrions établir un plan permettant de fournir 500,000 unités de logement au cours des cinq prochaines années. Bref, nous pourrions considérer les besoins très sérieux de logement comme un problème qui mérite une attention concertée. Nous élaborerions une stratégie et lui accorderions l'importance que nous avons donnée à d'autres domaines comme l'assurance-maladie et l'éducation publique. Nous les reconnaissons maintenant comme des droits. Point n'est besoin d'être pauvre et nécessiteux et de justifier de son indigence pour être admissible à la jouissance de ces droits. Nous devrions vraiment donner une grande priorité à la situation du logement et élaborer des stratégies en conséquence.

Je préférerais de beaucoup appuyer ce genre d'approche constructive, dynamique, créatrice et beaucoup plus fertile en solutions. C'est une telle approche qu'appelle la gravité du problème. C'est le genre de vaste débat que nous devrions avoir à la Chambre, au lieu de nous limiter au problème beaucoup plus restreint d'un groupe déterminé de gens aux besoins impérieux, sans tenir aucun compte du fait que d'énormes subventions passent par un système complètement différent, en le mettant commodément de côté sans en discuter en même temps. Cette disproportion est regrettable et explique que nous ne voyons pas où pourraient se trouver les ressources à consacrer au problème vraiment grave des gens qui n'ont pas de